

# LE MADAWASKA

Dept. Public Works of N.B.

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 6 AOUT, 1925.

J. G. BOUCHER, rédacteur

## COMMENT VOTER

Ce n'est pas notre intention d'influencer nos lecteurs sur le vote qu'il déposeront dans l'urne au jour du 10 août prochain. Les candidats de l'un et l'autre des deux partis l'ont répété à chacune de leurs assemblées tenues dans les différentes paroisses du comté: il faut voter selon sa conscience, c'est-à-dire voter pour les deux candidats qui représenteront le mieux les intérêts du comté de Madawaska à la Législature provinciale. Notre population française catholique a besoin de représentants sérieux, sur qui l'on pourra compter dans l'avenir lorsqu'il s'agira de défendre certains de nos droits trop souvent lésés, qui ont les talents et les aptitudes nécessaires pour demander, sans crainte la part qui nous revient, qui à l'occasion pourront appuyer les demandes de la minorité française de cette province.

Si nous voulons dire à nos lecteurs comment voter, c'est plus la manière de préparer le bulletin et la conduite à tenir pour voter.

Le poll ouvre à huit heures du matin et ferme à quatre heures de l'après-midi. Il faut donc arranger ses affaires pour pouvoir s'y rendre entre ces heures. En passant disons qu'il est un devoir pour toute personne en âge et dont le nom apparaît sur la liste électorale d'aller voter. C'est un devoir de citoyen qui oblige chacun.

Le vote est absolument secret. Point n'est besoin de craindre qu'en allant voter, vous pourrez faire tort à votre position ou autrement: vous seul savez pour qui vous avez voté, si vous ne le dites à personne.

Les candidats ont, pour distribution, des bulletins portant leurs noms. Ils en distribueront à profusion et il y en aura aux polls. La meilleure tactique est d'accepter des bulletins des deux partis. Vous conservez ensuite, sans que personne le sache, celui qui vous plaît le plus, en ayant soin de détruire l'autre car, sous l'effet de la gêne, vous pourriez au poll vous mélanger et choisir le mauvais.

L'électeur doit se présenter au poll et donner son nom à l'officier-rapporteur. Si tel nom est sur la liste, celui-ci donnera une enveloppe initiale. L'électeur se retire alors dans un compartiment privé où il est seul. Il prend le bulletin portant les noms des candidats de son choix, le plie en plaçant la partie imprimée à l'intérieur, puis le met dans l'enveloppe qu'il cachète et remet en sortant à l'officier-rapporteur. Ce dernier, sous les yeux de l'électeur, jettera dans l'urne scellée l'enveloppe qui lui a été remise.

Si par hasard, un électeur n'avait pas en sa possession un bulletin imprimé, il pourra écrire sur un papier blanc à l'encre, les noms des candidats choisis. L'emploi du crayon indélébile n'est pas à recommander.

Les dames et demoiselles peuvent aller voter sans timidité. Elles trouveront aux polls des dames ou demoiselles spécialement engagées pour les recevoir et les mettre à l'aise.

Nous conseillons aux personnes qui peuvent quitter leur travail sans inconvénient de ne pas attendre à l'heure du midi pour aller voter afin de ne pas retarder ceux qui profitent de l'heure du dîner pour accomplir ce devoir de citoyen.

J.-G. B.

## PASSIM

### SÉNATEURS

La mort de l'honorable sénateur Deveber, de Lethbridge, Alberta, a porté le nombre des sièges vacants à neuf à la Chambre Haute du Canada. Si le gouvernement continue à retarder ses nominations nous le répétons, dans un an le Sénat aura disparu de lui-même, et les partisans d'une telle mesure n'auront qu'en remercier la divine Providence qui parfois manifeste ses desirs par des actes radicaux. Si tel est le résultat, nous croirons alors que la Justice divine a préféré agir ainsi que de voir l'injustice humaine refuser aux Académiciens la nomination d'un des nôtres à la Chambre-Haute. Allons, messieurs du gouvernement, si vous ne voulez pas voir ce qui reste de sénateur partir pour un monde moins ingrat, acquiescez à la juste demande des académiciens de l'île du Prince Edouard.

### DES CHIFFRES

Notre province est-elle plus taxée que les autres du Dominion? A la veille des élections, il est bon de connaître la vérité à ce sujet. Voici ce que paient les contribuables canadiens par tête de population, d'après des chiffres officiels:

Québec	\$ 6.31
Ontario	9.97
Manitoba	15.34

Saskatchewan	15.56
Alberta	14.41
Colombie-Britannique	29.01
Nouveau-Brunswick	8.00
Nouvelle-Ecosse	8.75

## LE SUCCES COURONNE LEURS EFFORTS

Au commencement du mois de juillet onze élèves de l'École d'Edmundston écrivaient les examens qui devaient leur ouvrir les portes de l'École Normale ou de l'Université. Cinq d'entre eux passaient leurs examens d'immatriculation pour l'admission à l'Université ou devant leur permettre d'enseigner une première classe ou une supérieure, deux autres pour une première classe, et les quatre autres écrivaient leurs examens préliminaires pour l'École Normale.

Depuis ce temps, ces élèves vécurent de longues heures d'espérance mêlée d'inquiétude, jusqu'au jour où ils eurent l'heureuse nouvelle que tous avaient passé avec succès leurs examens. C'est mardi que cette réjouissante nouvelle est parvenue à chacun des élèves. Voici les résultats tels que nous ayons pu nous les procurer:

Immatriculation: première classe ou supérieure, ou entrée à l'Université, Julie-Anne Lévesque 822, Marie Bérubé 725, Marie Nadeau 684, Ronald Rideout 678, Ned Poins 647.

G. N. TRICOCHÉ

## VARIÉTÉS SYMBOLISTES

«Chère, ici, quelle race innée! Mes yeux rêveraient des années sur les plus beaux traits du jeune âge. Est-ce à ma voix que tu es née?»

A première vue, le non initié croirait à quelque erreur typographique. Non. C'est simplement le Paul Fort, et le style habituel de celui qui a été élu «Prince des Poètes» par le cénacle de Néo-Symbolistes. Et ce n'est pas là, tant s'en faut, un des auteurs les plus obscurs du genre. Il est limpide en comparaison de Gustave Kahn, qui a écrit:

«Viens sous des tendeleils aux fleuves souriants  
Aux lilas pâlis des nuits d'Orient...  
A l'oasis des baisers surgents... etc.»

Néanmoins il semble un peu présomptueux d'appeler, Prince des Poètes un homme qui fait, en somme, de la prose baroque, ni me s'il est plus compréhensible que Paul Ghil, Francis Griffon, et autres, et dont un des admirateurs, sincères, Pierre Louys, a dit: «Si j'étais plus sûr de mon goût, je demanderais au poète d'apaiser un peu le tremblement de folie qui altère péniblement certaines de ses plus beaux poèmes.»

Brevet de High School, pour première classe obtenue à l'Université, R. McCabe, 708, Villa Gagnon 521.

Examens préliminaires, pour première classe: Adelin Savoie 78, Anais Cyr 75.6, Delina Couturier 73.5, Léonie Martin 65.5. Le minimum des points était de 60%.

C'est avec plaisir que nous félicitons, tous ces élèves pour le beau résultat qu'ils viennent d'obtenir. La gloire de leur succès se reflète sur l'École d'Edmundston et sur le personnel enseignant. En effet, il est assez rare d'avoir tous réussis les élèves qui se présentent à ces examens. C'est dire que dans ce cas-ci, tous étaient également bien préparés. Nous leur réitérons nos félicitations et espérons que le succès les suivra à l'École Normale ou ailleurs.

## CLAIR, N.B.

M. et Mme Francis Long de Napanogah sont actuellement en vacances à Clair après avoir passé quelques temps en visite à Soldier's Pond chez les parents de Mme Long. Ils doivent retourner à leur foyer la semaine prochaine.

M. et Mme W. Sawyer sont descendus à la Rivière du Loup la semaine dernière à l'occasion de la fête de dimanche.

M. et Mme Ligouri Nadeau, ainsi que M. et Mme René Cyr de Fort Kent sont allés à la Rivière du Loup samedi dernier. Ils sont revenus lundi soir, après avoir passé la journée chez M. Émile Lavoie, beau-frère de M. Cyr.

Mlle Stèle Clair a reçu mercredi après-midi, le 29 juillet, à l'occasion de son 13ème anniversaire de naissance, un groupe nombreux d'invités.

Ce même 29 juillet au soir, tous les collègues de Clair se sont réunis chez M. Théo. Paillard pour fêter le 16ème anniversaire de naissance de Henri Paillard, aussi collègue. Tous se sont très bien amusés. Mlle M. A. Paillard et Stella Clair ont fait la musique et M. Irénée Lang a chanté et joué du cornet. À la fin de la soirée un goûter fut servi par Mlle Georgianne Paillard.

LISEZ et FAITES LIRE LE MADAWASKA

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien dans l'oeuvre des Symbolistes? Ce ne serait pas exact. Verlaine, Maureas, Henri de Régnier, et même Mallarmé, en lançant le mouvement, Décadent, ont eu le but louable de réagir contre les abus des Parnassiens tels que Catulle Mendès. Le malheur est que la nouvelle école a été trop loin. Certains de ses membres allèrent jusqu'à écrire des vers de vingt et un pieds. D'autres ne s'inquiétaient plus de la rime, ou ne la font sentir qu'à de longs intervalles; ils prétendent en revanche observer un rythme, mais les vers auxquelles celui-ci est soumis ne sont pas du tout à la portée du commun des mortels. Qui en juge: un expert en la matière nous explique en effet: «A la cadence poétique correspondent les arrêts rythmiques qui sont en relation, non seulement avec l'émotion, mais avec la faculté respiratoire de l'homme qui parle.» C'est bien possible.

Mais combien les poètes vœux styles comme Corneille, Boileau, ou même Sully Prudhomme sont plus reposants! Et ils seront toujours vivaces, des siècles après les funérailles du dernier des Néo-Symbolistes...

George Nestrer Tricoché.

## STE ROSE DU DÉGÈLE

Au commencement de la semaine dernière, Monsieur le Curé MM. les abbés Léopold et Louis Philippe Desbiens, M. Paul Emile Desbiens, étudiant ainsi que M. Zoel Dionne se sont rendus à Ste-Anne de la Pocatière.

Notre Révérende Mère Supérieure qui est allée faire sa retraite annuelle à la Maison Mère des Soeurs du St. Rosaire de Rimouski, est de retour accompagnée de deux autres Dames Religieuses qui viennent pour l'enseignement.

Mercredi le 29 juillet M. Joseph L'Italien a épousé Mlle Marie Anne Lévesque. Immédiatement après le déjeuner pris à l'hôtel Dionne, le jeune couple, accompagné de M. et Mme Alf. L'Italien et de M. Mag. Jalbert, s'est parti en auto pour un voyage de quelques jours dans différentes villes du Maine.

M. et Mme Augure Gagné de Bromptonville sont venus visiter leurs parents d'ici.

Mlle Agnès Grestin et Mme J. Ph. Theriault sont de retour d'un voyage à Ste Anne de Beauport.

M. J.-W. Chamberland qui représente l'Union de St-Joseph est venu passer quelques temps dans sa famille.

Mlle Marg. Valcourt de Lawrence Mass., est venue visiter ses parents de Ste-Rose.

La semaine dernière MM. J.-W. et J.-E. Morel ont fait un voyage d'auto à la Rivière du Loup.

Mlle Laurette Bérubé de St-Hubert était de passage ici la semaine dernière.

Mme J.-B. Laplante est allée passer un huitaine au Lac-Long, chez sa soeur Mme Ad. Lang.

Mlle Gertrude et Georgette Deschênes sont en voyage à la Rivière du Loup en visite, chez des parents.

Mlle Juliette Ouellet de Rivière du-Loup est retournée dans sa famille après un mois passé chez son parent M. Jos Tremblay.

Mlle Audélie Landry de Rivière du Loup est venue passer quelques temps chez son père M. Alf. Landry.

Mlle Yvonne Ouellet, fille adoptive de M. Denis Violette de Cabano, est retournée chez elle

## PRÈS DE TROIS MILLE PERSONNES ASSISTENT AUX DISCOURS QUI SUIVENT L'APPEL NOMINAL.

Une foule considérable, venue de tous les coins du comté, se groupe devant le Palais de Justice pour entendre les candidats — Le candidat Max-D. Cormier accuse ouvertement l'Hon. J.-E. Michaud — Celui-ci donne des explications.

L'appel nominal des candidats aux prochaines élections a eu lieu lundi dernier dans l'après-midi. Dans l'après-midi les candidats des deux partis se rencontrèrent pour discuter en présence les uns des autres, la politique provinciale devant une foule de près de trois mille personnes accourues de tous les coins du comté. L'assemblée s'est ouverte sous la présidence du shérif M. Donat.

## IL SE NOIE EN SE BAINANT

Les personnes qui assistaient à l'assemblée politique lundi après-midi se rappellent que le président dut, à un moment interrompre un des orateurs pour dire que quelqu'un demandait à voir M. Treflé Pelletier. La raison de cet appel est une des plus tristes, car l'on apprit alors que M. Pelletier, résident de St-Basile, que son garçon, le seul dans la rivière, en se baignant, le jeune homme était pourtant bon nageur puisqu'il avait sauvé la vie à un ami, au même endroit quelques jours auparavant.

La Providence, dont on ne connaît pas les desseins a voulu que le jeune Alphonse Pelletier, âgé de vingt ans, se noie au même endroit où il avait opéré un sauvetage. Le jeune homme était en train de se baigner dans la rivière Ste-Jean, près de chez lui, avec dix jeunes compagnons, qui firent tous les efforts possible pour le secourir mais inutilement. Au moment où nous écrivons le cadavre de la victime n'a pas encore été retrouvé.

À la famille Pelletier, si touché par l'événement, Le Madawaska offre ses plus sincères condoléances.

Après une promenade chez M. Ad. Lévesque.

Mlle Colette Lévesque est en voyage à Cabano chez des parents.

Mlle Viola Lévesque d'Escoourt visite ses parents d'ici.

Milles Amédora Lévesque et Gabrielle Tremblay sont revenues après quelques jours passés à la Rivière du Loup.

MM. Jos Tremblay et Ad. Valcourt ont des contrats de bois de pulpe, ils acceptent et même demandent de bons contracteurs.

Mardi le 28 juillet, les spectateurs étaient nombreux à la démonstration de ses tours de force que donna ici Victor Delamarre.

Nous avons eu vendredi le 31 juillet des vives animées très intéressantes concernant les feux de forêts.

Nous avons maintenant de jolis trottoirs en ciment qui embellissent notre village et lui donnent un cachet de bien-être et de propreté. Merci à M. le curé qui en a pris l'initiative.

## AU POSTE CNRA

Le concert transmis au poste CNRA de Moncton par nos musiciens d'Edmundston a été un succès. Malgré les mauvaises conditions climatiques, presque tous les amateurs de radio de notre ville ont pu entendre nos talents locaux. Des télégrammes de félicitations furent envoyés à nos musiciens par plusieurs personnes de la ville. La semaine prochaine, nous publierons le programme tel que rendu.

Daigle qui présenta à tour de rôle les orateurs, après-avoir assigné à chacun la durée de leur discours.

M. le Dr. L.-J. Violette, le premier orateur, est bref. Il est candidat du gouvernement. Il passe en revue tout le travail qu'a accompli le gouvernement Veniot pour la voirie, l'éducation, etc. Il appuie fortement sur le développement de l'énergie électrique au Grand Sault, puisque, dit-il, cette politique à elle seule assure au comté de Madawaska, en particulier, un avenir de progrès.

M. James-E. Clair, candidat de l'Opposition, est également rapide dans ses remarques. Il critique pendant une vingtaine de minutes l'administration Veniot, spécialement en ce qui concerne l'encouragement aux cultivateurs. Il profite de la circonstance pour nier les paroles dont on l'accuse avoir prononcées à Notre-Dame de Lourde, au sujet de l'inutilité de l'école l'enseignement composé à Edmundston. Il déclare avoir été mal interprété.

L'Hon. J.-E. Michaud, ministre, sans portefeuille, dans le cabinet Veniot, prend ensuite la parole. Il résume plusieurs avantages de son adversaire M. Clair, en particulier contre l'école d'agriculture de Fredericton où, déclare M. Michaud, l'élément français de cette province recevra dans sa langue les enseignements agricoles nécessaires pour tirer du sol le plus de profits possible.

L'Hon. M. Michaud traite longuement des questions politiques en vedette pendant la lutte, à savoir: les bonnes routes, l'éducation, la compensation pour les ouvriers, la santé publique et enfin le développement de l'hygiène par le gouvernement.

M. Max-D. Cormier, avocat et candidat de l'Opposition, succède M. Michaud à la table. Il attaque la politique passée du gouvernement avec quantité de chiffres en main. Il porte une attention toute spéciale à la dette publique, laquelle dit-il a plus que doublé depuis huit ans. Il accuse le gouvernement Veniot d'avoir une politique de «taxes» décrivant une quantité de taxes indirectes, que le public paie sans s'en apercevoir: taxes sur les banques, les compagnies de téléphones, de télégraphes, d'express, taxes sur les successions, sur l'abbatage des animaux sauvages à fourrures et sur la vente des peaux, etc. M. Cormier s'attaque ensuite directement à l'Hon. J.-E. Michaud, l'accusant avec affidavits et autres documents en main, d'avoir reçu de l'argent pour protéger un certain vendeur de boissons, ce d'avoir empêché certain officier de faire son devoir.

Dans sa réplique, M. Michaud explique comment et pourquoi il obtint un chèque de \$700 de M. Albé Violette. Il a été l'avocat de ce dernier et de son garçon Charles Violette, à plusieurs occasions, qu'il énumère avec détails. «C'est somme que l'on prétend que j'ai reçu pour protéger le commerce illégitime des boissons, n'est en réalité qu'une légère partie des honoraires professionnels qui me sont dus par M. Violette.»

M. Michaud en terminant défie n'importe qui dans l'assemblée de pouvoir prouver, honnêtement le contraire.

Malgré le grand nombre de personnes présentes à l'assemblée, il n'y eut pas de désordre important. La police locale, sous les ordres du chef Savage, avait l'œil à tout et nous n'avons eu à déplorer heureusement aucun accident.